

## 5.

# IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA GOUVERNANCE DES FINANCEMENTS



© Les Amis de la Terre - France

### → La longue expérience de terrain de la société civile

La société civile joue déjà un rôle important dans la lutte contre le changement climatique, tant dans la réflexion intellectuelle et paradigmatique que dans la mise en œuvre de projets souvent innovants et pilotes. Elle est aussi forte d'une longue expérience de l'APD, de ses écueils et de ses bonnes pratiques. La société civile peut donc jouer différents rôles dans la gouvernance des financements.

Elle peut jouer un rôle d'observateur et de garde-fou dans les instances de décision pour garantir l'acheminement efficace des financements. Elle peut aussi monter et porter des projets innovants sur le terrain grâce à des financements internationaux. Elle peut exprimer les besoins et les priorités des populations lors de l'élaboration des politiques nationales et internationales de développement et d'environnement. Enfin, elle peut maintenir un état de veille critique pendant la mise en œuvre et le suivi des projets. Pourtant, elles sont souvent exclues des instances de décision, peu écoutées et leur accès aux financements est très limité.

### → Un rôle essentiel à l'échelle nationale

C'est au niveau national que l'implication des ONG et des communautés est la plus faible et pourtant la plus importante. Certains pays en développement ont mis en place des structures nationales sur

le changement climatique pour réunir les parties prenantes. Mais la société civile y est plus ou moins impliquée selon les relations entretenues entre les ONG et le gouvernement, et selon l'organisation du territoire. En effet, pendant les processus de planification et consultation, les dialogues avec la société civile sont souvent organisés en zone urbaine. La voix des communautés locales, situées en zone rurale ou isolée, est souvent oubliée et leur implication limitée alors que les problématiques rurales en contexte de changements climatiques sont primordiales dans les PMA.

En aval des actions mises en œuvre, les ONG nationales peuvent aussi jouer un rôle de veille critique pour dénoncer le manque de transparence et d'efficacité dans les programmes. Mais leur analyse critique est rarement prise en compte formellement dans les rapports d'évaluation des bailleurs et évaluations indépendantes des projets.

### → Un accès limité aux financements

Les ONG sont en outre des opérateurs de premier plan, et développent de nombreuses actions mettant en pratique les principes d'un développement sobre en carbone et résilient à destination des populations locales. Cependant, alors qu'elles obtiennent des résultats positifs, parfois plus efficaces que les programmes administrés par les pouvoirs publics, elles ne bénéficient que de financements très faibles et plafonnés. Il existe quelques canaux de financements dédiés aux acteurs non-étatiques (exemple du Small-Grant Programme du FEM, plafonné à 50 000 USD), mais qui ne sont pas à la hauteur des enjeux et du potentiel des opérateurs non gouvernementaux du développement. Dans le cas de montants plus

#### L'exemple du Fonds Mondial

Son Conseil d'Administration – chargé d'allouer les subventions – accorde 3 des 18 votes à une ONG du nord, une ONG du sud et un représentant des communautés affectées. La société civile peut ainsi peser sur les décisions et le choix des subventions accordées.

importants (projets à 1 million d'euros de l'UE, par exemple), les institutions-bailleurs exigent des normes fiduciaires plus strictes et parfois trop exigeantes pour les ONG du sud.

### → Un rôle très limité dans les instances de décision

La société civile est traditionnellement en marge des instances de décision des Fonds. Sa participation s'est accrue ces dernières années avec un rôle d'observateur de plus en plus actif dans certains cas et des initiatives innovantes. Par exemple, les fonds d'Investissement Climat de la Banque Mondiale ont récemment mis en place un « forum des partenariats » pour créer un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et ainsi améliorer les

procédures, les programmes et partager les bonnes pratiques. Mais les recommandations émises par la société civile restent faiblement prises en compte. Dans d'autres cas, les procédures de consultation de la société civile sont trop complexes, souvent complètement informatisées et inaccessibles aux ONG avec des faibles capacités techniques.



© JVE Côte d'Ivoire

## Recommandations

La participation est la clé d'une bonne gouvernance capable de répondre aux besoins des populations. Elle permet de pérenniser les actions mises en œuvre et leurs impacts puisque les projets appartiennent aux populations bénéficiaires. Elle permet aussi d'améliorer la transparence et démocratiser les outils et les choix de la lutte contre le changement climatique.

### Impliquer la société civile dans la gouvernance du Fonds Vert

À l'échelle du Fonds Vert, la société civile pourrait bénéficier d'un droit de vote au conseil (board), et garantir une transparence des procédures et des discussions. Les ONG pourraient jouer un rôle important dans la sélection, le montage et la mise en œuvre des projets, ainsi que dans l'évaluation et la communication autour d'eux.

### Un accès aux financements du Fonds Vert

Pour améliorer la capacité de veille et de réaction de la société civile, le Fonds Vert pourrait créer un guichet de financements dédié au renforcement des capacités des ONG, et au financement de leurs actions.

### Dynamique multi-parties prenantes à l'échelon national et local

Les pays devront créer ou renforcer les plate-formes nationales et multi-parties prenantes. Ces plate-formes associeront l'ensemble des acteurs : syndicats, communautés affectées, ONG de terrain et de plaidoyer, universitaires, entreprises, bailleurs et acteurs étatiques concernés par le changement climatique. Elles maintiendront un dialogue continu avec le gouvernement. Il reviendra aux États d'élaborer des processus participatifs très complets pendant les phases de planification et d'assurer un accès des ONG nationales et locales aux financements du Fonds Vert. Les plate-formes permettront également d'échanger les bonnes pratiques et les projets innovants et répliquables.